



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E24782

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2026

ÉDITÉ LE

26/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1995

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2000  
72 270

Raison sociale : FONTAINE LAURENT

1259 LE BOIS THILLANT  
76970 GREMONVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROUEN 1995 B 685

Téléphone : 02 35 56 93 35

Fax :

Portable : 06 22 45 54 52

Siret : 402 624 753 00057

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 127635 9J 02

Site Internet :

E-mail : sarl.fontaine.kevin@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010481209704

Responsabilité légale :

FONTAINE KEVIN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010481209704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	04/07/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.